

De la punition à la sanction éducative

A l'école et dans les institutions, il est devenu courant de fixer un certain nombre de règles en concertation avec les enfants ou adolescents : chartes de classe ou d'établissement, conseils de classe etc., ces institutions fonctionnent relativement bien.

Mais que convient-il de faire lorsqu'une de ces règles est violée ? Cette réflexion est encore fort peu thématifiée.

La désobéissance fait pourtant partie du "jeu". L'enfant oublie la règle, ou teste ses limites et celles de l'adulte, ou cherche notre attention...

Face à cette transgression, bien des adultes réagissent par la traditionnelle *punition*. Or, celle-ci est souvent inadéquate, fondée sur les émotions de l'adulte éduquant, son envie de vengeance ou sa propre culpabilité (comme si c'était de sa faute que l'enfant transgresse !). La punition est vécue par l'enfant comme arbitraire, voire injuste ; surtout, elle ne le fait pas progresser !

La *sanction éducative*, elle, répond à une triple visée pédagogique : apprentissage de la règle, réparation envers l'éventuelle victime, et réflexion sur soi.

Contenu

- La transgression : ce qu'elle abîme, ce qu'elle dit.
- Les responsabilités du transgresseur.
- Fonctions et critères de la sanction éducative.
- Quand et comment appliquer la sanction éducative ?
- Comment nous affecte la transgression ? Comment la supporter ?
- Décider et poser des sanctions éducatives dans sa pratique quotidienne.

Durée

2 jours rapprochés. 3^e journée de "suivi", un à deux mois plus tard. (*Aussi possible sous forme de 6 demi-journées*)

Méthodologie

Formation fondamentalement participative, partant des situations vécues par les participant·e·s : exercices en petits groupes, partages. Apports théoriques intégrés.